



Publié sur Eco89 (<http://eco.rue89.com>)

## Pour des entreprises responsables socialement

Par Gilles Bridier

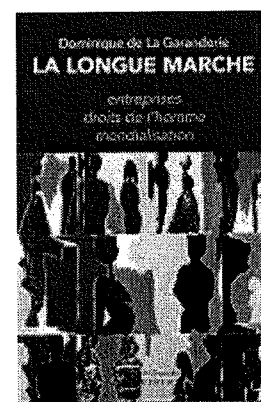
Créé 01/26/2009 - 11:51



La responsabilité sociétale des entreprises, "un mouvement irrépressible en train de naître" et dont le potentiel est tel qu'il peut "changer la donne sur toute la planète". C'est le credo de l'avocate Dominique de La Garanderie, qui publie "La Longue marche" [1].

Vous avez dit "responsabilité sociétale des entreprises" ("RSE")? Depuis que les réductions d'effectifs sont devenues la variable d'ajustement par excellence des entreprises, depuis que les plans de licenciements d'entreprises qui engrangent des milliards de bénéfices se banalisent, depuis que les salariés se retrouvent privés d'emploi à 58 ans en moyenne en France sans que les rodomontades des gouvernements pour l'emploi des seniors n'y changent rien, on croyait l'expression passée de mode, voire carrément déplacée.

A force de voir que les actionnaires obtiennent toujours la meilleure part des gains de productivité dont les salariés font les frais, on en conclut que le concept de responsabilité sociale est une sorte de miroir aux alouettes où la démagogie le dispute au cynisme. Et l'avalanche de plans sociaux qui se préparent avec la crise économique ne risque pas de changer cette perception... alors même que les responsables qui réclamaient plus de libéralisme pour surfer à leur guise sur une économie dérégulée, sont également ceux qui vont décider des licenciements au nom d'une crise qui sanctionne leur échec. Comment parler dans ces conditions de responsabilité sociale?



## Une réalité nouvelle dans les économies émergentes

Dominique de la Garanderie, dans son livre "La Longue marche" [2] (éd. F-X. de Guilbert [3]), l'ose. Ce livre sort juste après la célébration l'an dernier des soixante ans de la Déclaration des droits de l'Homme, et juste avant la présentation en 2009 de la norme de référence ISO 26000 concernant cette responsabilité des entreprises. Provocatrice plus qu'angélique, elle exprime elle-même le scepticisme du lecteur quant à l'éthique des entreprises:

"Pourquoi [l'entreprise] assumerait-elle une responsabilité aussi lourde et apparemment éloignée de ses missions?"

Une interrogation pour mieux balayer la critique:

"Nous ne sommes pas dans l'utopie: la responsabilité sociétale des entreprises est une réalité, et même un pouvoir, que d'aucunes ont choisi d'exercer."

Mais l'affirmer n'est pas suffisant. Une précision, toutefois: qualifiée de sociétale, cette responsabilité des entreprises n'est pas focalisée sur le social, mais sur ce qui enracine l'entreprise dans une société -le social n'étant qu'une composante avec l'environnement, la culture...

Autre précision: le sociétal ne concerne pas seulement les pays développés, mais aussi les économies émergentes. Et pour Dominique de La Garanderie, si les entreprises internationales profitent de coûts de production moins élevés dans ces pays, elles pratiquent aussi "un salaire minimal supérieur au minimum légal des pays d'implantation, et imposent à leurs fournisseurs locaux des normes qui font évoluer les conditions de travail". L'argument est-il recevable? L'auteur anticipe la critique:

"L'opinion se défie d'une entreprise qui se proclamerait sociale pour mieux s'affranchir des règles de la société."

Mais avec obstination, elle persiste, prenant l'exemple de la distribution de médicaments antirétroviraux aux personnes affectées par le sida en Afrique du Sud, parce que "à qui formulerait des réserves ou des objections sur la portée éthique de ce geste, on répondra qu'en matière de responsabilité sociétale, il est prudent de s'en tenir aux résultats".

Aussi, lorsque Carrefour rompt toute relation commerciale avec la Birmanie et se sépare de 6% ses fournisseurs dans le monde qui ne respectent pas ses préconisations, lorsque Danone crée au Bangladesh un partenariat avec la banque de microcrédit Grameen, lorsque GAP s'oppose au travail en milieu carcéral ou imposé par un pouvoir politique, lorsque tant d'entreprises introduisent des chartes d'éthique et de développement durable dans leur règlement interne... l'avocate -également administratrice de Renault- veut y voir une somme d'actions qui peuvent se développer pour consolider le mouvement en faveur de la RSE. Par simple sursaut d'humanité? L'espoir serait bien ténu. Mieux vaut parier sur le pragmatisme. La démonstration, alors, se construit.

## Le pragmatisme au service de l'éthique

Une entreprise qui prend une dimension éthique peut en attendre une sorte de retour sur investissement, une création de valeur supplémentaire, même si elle ne s'inscrit pas forcément dans l'immédiateté économique. A ce stade, "la RSE peut être vue comme une stratégie de reconquête, de relégitimation de l'entreprise dans la société, (...) au croisement de l'intérêt

économique particulier et de l'intérêt général". Elle est aussi "une marque de différenciation positive à l'égard des concurrents", et on se souvient de la surenchère sur le plan de l'éthique entre Adidas et Nike lorsque premier voulut mettre à profit les déboires du second accusé de recourir à des sous-traitants faisant travailler des enfants.

Par ailleurs, en faisant porter les droits humains par le monde économique, la RSE introduit un mode de sanction auquel les entreprises sont très attentives; celle du marché. Même pour une entreprise qui se soucie peu de cette responsabilité, l'exemple de Rio Tinto, évincé l'an dernier de la liste des entreprises où investir par le fonds souverain norvégien "à cause de son impact environnemental désastreux" ne doit pas être suivi lorsqu'on cherche à stabiliser des actionnaires sur le long terme. Toute entorse est aujourd'hui sanctionnée, au moins au niveau de l'image: "Une entreprise comme Total ne s'est jamais complètement remise des procès en irresponsabilité" dont elle fut la cible après le naufrage de l'Erika, constate Dominique de la Garanderie.

### **Le test de la crise**

Finalement, trop lentement mais de façon indéniable, la RSE progresse. Il suffit de voir comment les entreprises chinoises, qui la considèrent comme un "coût inutile", se rapprochent malgré tout des référentiels occidentaux pour ne pas voir leurs produits interdits de vente sur les marchés américains et européens, et pour que le "made in China" soit mieux accepté afin de monter en gamme et générer des marges plus importantes.

Le pragmatisme au service des droits de l'homme: c'est la thèse défendue par Dominique de la Garanderie, en phase en l'occurrence avec les ONG qui ont choisi de nouer des partenariats avec les entreprises les plus engagées au service des droits de l'homme, et ne se contentent plus de dénoncer celles qui y portent atteinte. Pour mieux défendre ces droits, elles-aussi. Mais le chemin est long. Le durcissement de la crise en 2009 servira de test à la pertinence de la RSE.

*Photo: à Los Angeles, une usine de American Apparel, marque qui s'engage pour la légalisation des immigrés sans-papiers (Lucy Nicholson/Reuters).*